

## ADMINISTRATION

### AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EF  
Établissement français du sang

**Décision n° N 2010-24 du 8 septembre 2010 portant nomination  
à l'Établissement français du sang**

NOR : SASO1030856S

Le président de l'Établissement français du sang,  
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;  
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

M. Azzedine ASSAL est nommé directeur des PSL et plasmas de l'Établissement français du sang à compter du 15 septembre 2010.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.  
Fait à Saint-Denis, le 8 septembre 2010.

*Le président,*  
PR G. TOBELEM